

## La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



### EDITO

Il y a quelques semaines, nous étions satisfaits de constater que le Gouvernement avait entendu nos alertes et incompréhensions quant à l'exclusion du logement social et de ses locataires du bouclier tarifaire censé protéger les ménages les plus modestes face à la flambée vertigineuse des prix du gaz. Nous pouvions espérer que les décisions prises, de revaloriser les appels de charge pour limiter les avis de régularisation, atteindraient les objectifs poursuivis.

Mais depuis, la folie guerrière est survenue. Et cette crise géopolitique aura des conséquences immédiates pour chacun-e. Les prix des matières premières s'envolent, et l'avenir du prix du gaz est plus qu'incertain. Si les acheminements français en gaz ne passent pas par le gazoduc qui traverse l'Ukraine, les impacts économiques de la guerre sont à redouter pour tou-tes. L'information ne vous est pas inconnue, les médias relayant quotidiennement les images des combats meurtriers et annonçant les incidences directes pour l'économie française.

Si la Coop' tente d'anticiper au mieux les évolutions de la vie et les coûts pour les locataires, rien ne peut permettre d'envisager les folies impérialistes des uns et des autres ...

**665 LOGEMENTS ATTRIBUÉS EN 2021,**

**120 MUTATIONS POUR LES DEMANDEURS DE LA COOP'**

**Aides à la pierre en constante diminution (10 milliards d'euros en moins sous la mandature actuelle), demandes de logements en constante évolution, ... Face à ces difficultés, la Coop' est aujourd'hui contrainte de gérer la pénurie de logement. Les parcours locatifs des résident-es en sont logiquement impactés.**

Malgré cette crise et ces mesures défavorables, le travail se poursuit, avec attention et minutie, pour attribuer des logements aux demandeurs de mutation de la Coop', et également aux différents réservataires de notre patrimoine.

En 2021, ce sont **1 443** dossiers qui ont été examinés par la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL), contre 743 en 2020 (1 020 en 2019).

A l'issue des examens de la Commission, **665** logements ont été attribués durant l'année écoulée.

Dans le détail, **486** attributions sont issues des différents réservataires (181 dans le cadre du contingent PREFECTURE CGP ; 145 dans le cadre du contingent ACTION LOGEMENT ; 121 dans le cadre du contingent VILLE ; 33 dans le cadre du contingent FONCTIONNAIRE ; 3 dans le cadre du contingent CONSEIL DEPARTEMENTAL ; 3 dans le cadre du contingent LA POSTE).

Mathématiquement, ce sont donc **179** attributions qui ont été réalisées dans le cadre du contingent Nanterre Coop' Habitat : 30 sur un logement ILN/ILM/PLI ; 7 dans le cadre du TRANSFERT DE BAIL ; 120 dans le cadre de MUTATION ; 22 dans le cadre d'un ECHANGE DE LOGEMENT). Précisément, **18 %** des attributions faites en 2021 étaient au profit des demandeurs de mutation enregistrés à la Coop'.

A noter, concernant les **120** mutations effectuées (hors ANRU et échanges), 57% ont été effectuées vers des logements plus grands, 17.5% ont été réalisées vers des logements plus petits, et 25% sont des mutations sur des typologies identiques, de parcours résidentiels.

Aussi, pour les demandeurs de mutation de la Coop', ce sont **54** refus, à l'initiative des demandeurs, qui ont été opposés aux propositions de mutation faites par la CALEOL.

Alors que **1 745** demandes de mutations sont enregistrées par les services de la Coop' au 31 décembre 2021 (contre 1 577 au 31/12/2020), et concernent pour 40 % le secteur du Centre et 18 % celui du Mont-Valérien, chacun-e comprend bien l'incidence des refus et des choix limités de quartiers, face à l'augmentation croissante des demandes et du désengagement de l'Etat à construire de nouvelles résidences sociales.

**Plus de détails et d'analyses dans le Cité Mag d'avril.**

**Ces dernières semaines, plusieurs actions ont été conduites dans le secteur Zilina pour atténuer les difficultés liées aux invasions de nuisibles.**

Déjà, de septembre 2020 à l'été 2021, Nanterre Coop' Habitat est intervenue dans les logements pour traiter les infections de punaises de lit dans les résidences du 10, rue de Zilina et du 2, allée des Erables. Les désinfestations ont été menées à grande échelle sur les locaux concernés, pour les punaises de lit et pour les blattes. Après un temps d'identification, les actions ont ensuite été menées pour désinfecter les logements touchés. La Coop' a pris en charge l'intégralité des coûts de traitement, pour un montant de plus de 30 000 euros.



Après ces interventions, il était important de dresser un bilan des opérations conduites. En ce mois de mars 2022, nous retournons dans les résidences visées, pour vérifier l'efficacité des traitements conduits. En fonction des résultats, notre prestataire interviendra dans les logements le nécessitant.

Autre opération notable dans le secteur, intervenir contre les profusions de rats. La Coop' a fait le choix de recourir à des méthodes naturelles. Longtemps oubliées après la venue des produits toxiques, la prédation naturelle vise à dresser des furets et des

chiens, afin de déloger les rats de leurs terriers et de les capturer. Après de premières expérimentations satisfaisantes dans divers quartiers, c'est à Zilina que cette prédation naturelle va être conduite à partir du 28 mars, afin d'éradiquer les rongeurs opérant dans le secteur.

**Œuvrer au quotidien pour améliorer le cadre de vie des résident-es, répondre aux nuisances rencontrées, des missions concrètes poursuivies par la Coop'.**

**RÉFÉRENT TRANQUILLITÉ : UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR PLUS DE RÉACTIONS**

**La tranquillité résidentielle est une préoccupation importante pour la Coop'. Si les compétences en termes de prévention et/ou de répression sont bien du domaine de la police, la Coop' ne reste pas les bras croisés.**

Articulation avec les acteurs du territoire, liaison continue avec le commissariat de Nanterre, échanges réguliers avec la Ville, dispositifs de médiation dans les résidences, ..., cette considération fait l'objet de démarches nombreuses par la Coop'.

A compter du 1<sup>er</sup> avril, Nanterre Coop' Habitat se dote d'une organisation plus adaptée pour prendre en charge ces problématiques de tranquillité signalées par les habitant.es, et garantir efficacité et meilleure réactivité de nos partenaires compétents sur ces questions de sécurité. Un poste de référent Tranquillité sera désormais en place à la Coop', pour œuvrer à l'amélioration de la tranquillité et de la sûreté des résidences et de nos locataires, pour réfléchir aux actions et interventions adaptées, et pour fluidifier les liens avec l'ensemble des institutions en charge des problématiques rencontrées (dégradations volontaires, occupations intempestives des espaces collectifs des résidences, problèmes de stationnement, ...).

**Plus d'information à venir à l'occasion de l'interview de notre référent Tranquillité dans le prochain numéro de Cité Mag (au mois d'avril 2022).**

**NAÏMA BOUZENZEN NOUS A QUITTÉ-ES**

**C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la disparition de Naïma BOUZENZEN, le 20 février dernier.**

Ancienne administratrice de notre organisme de 2008 à 2014, présidente de la Commission sociale durant son mandat, Naïma était soucieuse du bien-être des locataires, et investie pour accompagner au mieux les résident.es dans leurs démarches et difficultés. Tout faire pour éviter les expulsions était le moteur permanent de Naïma. Décédée à l'âge de 50 ans suite à une longue maladie, cette nanterrienne de toujours, née à la cité André Doucet en 1971, aura marqué Nanterre et son quartier du Parc Sud, où elle s'était installée depuis 1977. Nanterre Coop' Habitat tient à saluer la mémoire de cette ancienne administratrice et à la remercier pour les combats qu'elle a portés en faveur du logement social et de ses habitant.es. Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à tous ses proches.

